

Compte rendu de l'Assemblée Générale Spéciale du 25 avril 2012

14 personnes présentes, voir la feuille de signature.

Lecture de l'ordre du jour.

Modification de l'ordre du jours, ajout du point : Directives de rattrapage des cours.

Raphaël Poujol demande l'adoption, Philippe Serhal seconde, ordre du jour adopté.

Philippe Serhal propose Olivier Tremblay-Savard comme président de l'AGS, Benjamin Matala seconde, Olivier est élu comme président.

Olivier Tremblay-Savard propose Julie Nocq comme secrétaire de l'AGS, Raphaël Poujol seconde, Julie est élue comme secrétaire.

Explication du code Morin.

La permission de parler est donnée au président.

1. Point d'information sur la grève

Injonction :

L'injonction n'est pas renouvelé, les choses non permises avant l'injonction ne le sont toujours pas.

Rattrapage des cours :

- sujet à modification
- tout les cours touchés par la grève sont levés
- aucun cour de rattrapage entre le 22 juin et le 1er juillet
- la mention ATN sera portée sur le relevé de notes
- la première rencontre après la reprise des cours ne peut pas être une évaluation
- le nouveau plan de cours doit être appuyé par les étudiants
- les cours doivent être rattrapés avant la session d'été 2013

Position de la FAECUM & de la FEUQ sur les négociations :

Rappel historique

Line Beauchamp devrait faire un point de presse cet après-midi.

Revendication demandé à la FEUQ par la FAECUM : retour des frais de scolarité

à 2007

2. Discussion / prise de position

Hausse des frais de scolarité :

Rappel de la position de l'AEBINUM.

Simon Laurin Lemay propose le gel des frais de scolarité dans le but d'obtenir la gratuité scolaire éventuelle.

Raphaël Poujol seconde la proposition.

Geneviève Galarneau propose un vote pour revenir sur la proposition.

Philippe Serhal et Sandrine Moreira disent que la parole de Geneviève remet en cause la légitimité de l'AGS.

Raphaël Poujol dit que Geneviève Galarneau devrait proposer un vote sur la proposition de Simon Laurin Lemay par courriel.

Raphaël Poujol propose que la proposition de Simon Laurin Lemay soit votée par courriel électronique.

Benjamin Matala appuie la proposition.

Amell El Korbi demande un vote avec des choix de réponses, mais Olivier Tremblay Savard précise qu'on ne peut pas faire cela.

Raphaël précise que l'avantage d'une AG est de pouvoir discuter des points et que cela n'est pas possible par courriel.

Sandrine Moreira affirme que l'AGS a toute sa légitimité et qu'il faut prendre des décisions et des votes durant l'AG.

Julie Hussin propose un vote en AGS sur une proposition finale, qui sera ensuite soumise à un vote/référendum par email par rapport à la position de l'AEBINUM face à la hausse.

Julie Nocq seconde la proposition de Julie Hussin.

Simon Laurin Lemay soumet la possibilité de voter par procuration.

Sandrine Moreira soutient de voter en AGS.

Olivier Tremblay Savard mentionne la cotisation de 1\$ par membre pour s'affilier à la CLASSE.

Geneviève propose la question préalable sur la proposition de Julie Hussin, Raphaël Poujol seconde, la question préalable est votée à l'unanimité.

Vote pour la proposition de Julie Hussin :

8 pour et 6 contre

Reformulation de la proposition de Raphaël Poujol.

Benjamin Matala entionne que la proposition finale sur la position de l'AEBINUM face à la hausse sera celle affirmée dans les réunions de la FAECUM et que si cela change par courriel, cela sera pour la prochaine fois.

Raphaël Poujol propose la question préalable.

Raphaël Poujol propose propose que le vote en AG sur la position de l'AEBINUM soit complétée par un vote par email.

Vote sur cette proposition : 6 pour et 8 contre, proposition rejetée, pas de vote par courriel sur les décisions prises en AG.

Geneviève Galarneau propose de scinder la proposition de Simon Laurin Lemay en deux.

Julie Nocq demande le vote pour scinder la proposition, Philippe Serhal seconde. Philippe précise d'abord voter pour le gel et ensuite pour l'ensemble de la proposition, votée à l'unanimité.

Discussion du gel des frais de scolarité.

Gel des frais actuel, pas des frais de l'année 2007.

Vote sur le gel : 7 pour, 6 contre et 1 abstention, la proposition est rejetée.

Aucune autre proposition, la position de l'AEBINUM reste la même.

Affiliation à la CLASSE :

Plus d'actualité parce que la position de l'AEBINUM ne rejoint pas celle de la CLASSE.

Guy Breton :

Discussion.

La démission du recteur semble extrême et ne plus vraiment être d'actualité.

Remise en question de son attitude :

Mauvaise gestion de la crise.

Force policière.

Liste de courriel → la source de cette décision n'est pas certaine mais elle a été appliquée par le département de biochimie.

Dès le départ, c'est le recteur qui a demandé la hausse des frais, sans en parler en université.

Simon Laurin Lemay fait la proposition que le recteur démissionne sans prime (sans liaison à la lettre reçue par les membres du comité exécutif).

Philippe Serhal seconde la proposition.

Vote : 4 pour, 6 contre et 4 abstentions.

Raphaël Poujol propose que l'AEBINUM exige que la prime de départ du recteur soit soumise à l'approbation d'un comité en partie composé d'étudiants.

Simon Laurin Lemay seconde la proposition, elle est votée à l'unanimité.

Judiciarisation du conflit :

Philippe Serhal propose que l'AEBINUM condamne la judiciarisation du conflit de la part du gouvernement et de l'administration de l'Université de Montréal.

Raphaël Poujol seconde la proposition. La proposition est votée à l'unanimité.

Raphaël Poujol demande un point sur les problèmes au sein du département de biochimie.

Geneviève Galarneau demande un huis-clos sur ce point, Julie Hussin seconde, vote : 10 pour et 4 contre, ce point est en huis-clos et ne sera donc pas reporté ici.

Violence du conflit :

Philippe Serhal demande de sauter le point mais il n'est pas secondé.

Geneviève Galarneau propose que l'AEBINUM condamne les actions criminelles par rapport à la grève sous toutes formes de vandalismes ou violences ainsi que l'utilisation d'une force excessive des forces de l'ordre. Marie Pier Scott Boyer seconde cette proposition.

Philippe Serhal demande que l'AEBINUM condamne la dimension violente du conflit, mais cela est non recevable.

Simon Laurin Lemay demande d'amender la proposition de Geneviève Galarneau en ajoutant qu'on reconnaît la désobéissance civile pacifique comme moyen de pression, il est secondé par Philippe Serhal.

Sandrine Moreira propose de condamner toutes formes de violences.

Amell El Korbi propose une formule simple qui rejoindrait celle de Sandrine Moreira.

Marie Pier Scott Boyer demande la question préalable, votée : 12 pour, 1 contre et 1 abstention, la question préalable est votée.

Philippe Serhal demande le vote en faveur de la proposition, vote : 11 pour, 0 contre et 3 abstentions, la proposition est acceptée sans être amendée.

Négociation avec le gouvernement :

Philippe Serhal propose que l'AEBINUM exige que la présence de la FEUQ à toute table de négociation soit conditionnelle à la présence des autres associations étudiantes nationales/provinciales.

Simon Laurin Lemay seconde cette proposition.

Geneviève Galarneau demande l'amendement suivant à la fin de la proposition : qui désirent être présentes.

Julie Hussin seconde l'amendement.

Discussion.

Julie Nocq demande la question préalable sur l'amendement.

Finalement, l'amendement n'est pas recevable.

Kouassi Hubert Maizan demande le vote sur la proposition, vote : 8 pour, 4 contre et 2 abstentions, la proposition est acceptée.

Menace de désaffiliation :

Philippe Serhal fait un point d'information, cela concerne la séparation de la FAECUM de la FEUQ.

Discussion.

Philippe Serhal propose que l'AEBINUM s'oppose à toute menace de désaffiliation de la FAECUM à la FEUQ.

Sandrine Moreira seconde la proposition.

Olivier Tremblay Savard demande la question préalable sur la proposition, Julie Nocq seconde cette demande, votée à l'unanimité.

Vote de la proposition : 8 pour, 3 contre et 1 abstention, la proposition est acceptée.

Geneviève Galarneau propose que l'AEBINUM soit contre tout référendum durant la session d'été demandé par la FAECUM. Philippe Serhal seconde cette proposition, pas de vote, la proposition est acceptée.

3. Annonce de la prochaine activité sociale

La prochaine activité est un pot-luck qui aura lieu le vendredi 4 mai, en G328, à 16h. L'AEBINUM fournit les boissons, le permis d'alcool est obtenu.

Julie Nocq propose de lever l'AGS.

Olivier Tremblay Savard seconde la proposition.

L'assemblée générale spéciale est levée.